

000006 /N/PR/MINMAP/Projet -e-Procurement

Yaoundé, le 03 MARS 2025

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, Autorité chargée des Marchés Publics, porte à la connaissance des acteurs du système des marchés publics en général, et des prestataires en particulier, que conformément à l'Arrêté n°333/A/MINMAP/CAB du 27 décembre 2024 fixant le calendrier de migration vers la passation exclusive des marchés par voie électronique, certains Maîtres d'Ouvrage, Maîtres d'Ouvrage Délégués et Autorités Contractantes sont soumis à l'obligation de procéder à la passation exclusive de l'ensemble de leurs marchés par voie électronique au titre de l'exercice 2025 à travers la plateforme « Cameroon OnLine E-Procurement System » (COLEPS), accessible aux adresses www.marchespublics.cm et www.publiccontracts.cm.

À cet effet, il invite les soumissionnaires désireux de participer aux consultations en ligne, à s'inscrire sur la plateforme COLEPS et à acquérir leurs Certificats Électroniques, préalables nécessaires à l'utilisation transactionnelle et sécurisée du système. De même, il les informe que lesdits certificats peuvent s'obtenir au siège du Projet e-Procurement sis au lieu-dit Ecole publique Bastos à Yaoundé, et dans les dix Délégations Régionales des Marchés Publics où un dispositif régional d'accompagnement et d'assistance des acteurs est disponible.

Pour toute autre information complémentaire, bien vouloir joindre le service d'assistance technique du Projet e-Procurement aux numéros ci-après :

677 20 22 03 – 658 91 02 55 - 674 31 74 00 – 691 28 64 39 - 675 06 55 87 – 222 23 56 69.

Copies

- Coordonnateur du Projet e-Procurement ;
- SOPECAM ;
- CRTV Radio ;
- CELCOM/Site Web MINMAP ;
- Affichage.
- Archives.



ABRAHIM TALBA MALLA